

Présentation des 15 enjeux environnementaux sur lesquels sont analysés les incidences et finalités cumulées des projets

	Composantes	Enjeux environnementaux majeurs pour le territoire
A	Atténuation du changement climatique	1. Réduction des émissions de GES
		2. Maîtrise des consommations d'énergie
B	Santé humaine et des milieux	3. Amélioration de la qualité de l'air
		4. Préservation de la qualité de l'eau (prélevée et rejetée dans les milieux)
		5. Amélioration de la qualité des sols et sous-sols
		6. Limitation des nuisances, en particulier sonores et olfactives
C	Utilisation de ressources naturelles	7. Sobriété hydrique : Préservation des capacités d'approvisionnement en eau (quantité pour l'industrie, l'AEP, l'agriculture...), tout en réduisant l'impact sur les milieux naturels associés ET sur la remontée du biseau salée
		8. Optimisation du foncier/ maîtrise de la consommation d'espaces (agricoles, naturels ou forestiers) ET disponibilité en regard des compensations environnementales
		9. Limitation de la consommation de matières 1ères (minerais/sédiments pour l'industrie, matériaux de construction, etc.)
D	Biodiversité et milieux	10. Préservation/ sanctuarisation des zones à fort enjeu écologique (dont zones humides, coussouls-steppes semi-aride- ou sansouïres, ... difficiles à compenser) et des continuités écologiques
		11. Préservation des espèces terrestres et marines (flore, faune) / Renforcement des mesures compensatoires le cas échéant
E	Risques	12. Limitation des risques industriels ou technologiques (notamment liés au transport de matières dangereuses -TMD-), en faveur de la santé/sécurité humaine, mais également des milieux et des ressources
		13. Prévention des risques naturels, notamment liés au changement climatique (foudre, incendie, submersion, séisme, modification de la structure des sols...), limitant le risque technologique / Adaptation au changement climatique
F	Déchets	14. Gestion des déchets industriels ou de construction/aménagement, dont les rejets de sédiments dragués, besoins de clapage (immersion en mer) pour limiter leur impact environnemental
G	Paysage et patrimoine	15. Limitation des impacts sur le patrimoine paysager et le patrimoine de la zone : insertion paysagère des anciens et nouveaux équipements